



# Conseil de sécurité

## CS/11155

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

### LE CONSEIL DE SÉCURITÉ TIENT SON DÉBAT PUBLIC SUR LE MOYEN-ORIENT SOUS LE SIGNE DES « OPPORTUNITÉS » À SAISIR ENTRE ISRAÉLIENS ET PALESTINIENS, AINSI QU'EN SYRIE

#### Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques reconnaît la « possibilité » de sauvegarder la « solution à deux États »

« Une ouverture s'est dessinée au Moyen-Orient que la communauté internationale ne peut se permettre de gaspiller », a affirmé le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, lors du débat trimestriel du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, auquel ont participé une cinquantaine de délégations.

Celles-ci, à l'instar de M. Feltman, ont unanimement salué la récente décision concernant la reprise des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens, qui intervient, ont-elles rappelé, après une interruption de près de trois ans. Le délégué du Maroc a même qualifié cette décision de la « dernière chance » pour le processus de paix.

« La possibilité existe, à ce stade, de sauvegarder la solution à deux États et de réaliser la vision d'un État palestinien viable et indépendant vivant dans la paix et la sécurité aux côtés de l'État d'Israël », s'est félicité M. Feltman, tandis que le représentant d'Israël, M. Ron Prosor, a affirmé que son pays était prêt « à faire un compromis historique pour réaliser un État palestinien démilitarisé vivant côte à côte avec l'État juif d'Israël ».

Le conflit en Syrie et les efforts en cours pour que se tienne en novembre la Conférence de Genève II, en vue d'instaurer un nouveau gouvernement transitoire doté d'une pleine autorité exécutive, ont également été longuement abordés au cours de ce débat. « Cette Conférence ouvrirait la voie à une solution politique en Syrie, la seule à même de permettre le retour de la paix », a affirmé M. Feltman, qui a confié son espoir de voir ainsi « émerger une nouvelle Syrie ».

Le Secrétaire général adjoint a aussi estimé que les progrès enregistrés sur le dossier du stock d'armes chimiques syrien, depuis l'adoption par le Conseil de la résolution 2118, -qualifiée de « tardive et minimale » par le délégué de l'Arabie saoudite, M. Abdallah Yahya A. Al-Mouallimi-, ne signifiaient en effet pas la fin des souffrances endurées par le peuple syrien. Enfin, nombreuses ont été les délégations à exprimer au cours de ce débat leur soutien à la politique de dissociation prônée par le Président du Liban à l'égard du conflit en Syrie; le délégué du Liban, M. Nawaf Salam, ayant souligné la « dimension existentielle » de ses conséquences pour son pays.

« Malgré l'intensification bienvenue des négociations au Moyen-Orient, et la première réunion en 17 mois du Quatuor le 27 septembre, nous ne pouvons ignorer les développements préoccupants sur le terrain », a tempéré M. Feltman, qui a notamment déploré les heurts qui se sont produits sur le Mont du Temple Haram Al Charif entre fidèles israéliens et palestiniens et la poursuite des activités de colonisation.

« La reprise des négociations directes entre les parties n'a pas modifié fondamentalement la situation sur le terrain, marquée par l'impunité persistante dont jouit Israël », a renchéri l'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, M. Riyad Mansour. Il a critiqué « les actions et déclarations provocatrices israéliennes qui sapent l'état d'esprit et l'objectif même des négociations », en notant que les activités de construction avaient augmenté de 70% au cours de la première moitié de l'année.

Le représentant d'Israël, M. Ron Prosor, lui a répondu en estimant qu'il était temps pour la direction palestinienne de condamner sans ambiguïté la violence et le terrorisme. « Les colonies de peuplement ne sont pas un obstacle majeur à la paix: le véritable obstacle à la paix c'est l'exigence des Palestiniens au prétendu droit au retour », a-t-il déclaré. S'agissant de la situation à Gaza, où un tunnel creusé par le Hamas entre Gaza et Israël vient d'être découvert, et « l'érosion », selon les termes de M. Feltman, du calme qui y règne, M. Prosor a déploré que « le Hamas continue de développer son réseau au lieu de bâtir des écoles ».

Commentant la suspension temporaire par Israël de l'acheminement de matériaux de construction, M. Feltman a souligné les besoins urgents de la population de Gaza, tout en reconnaissant les impératifs sécuritaires d'Israël. « Le châtement collectif infligé aux habitants de Gaza se poursuit, exacerbant ainsi pauvreté et désespoir », a dénoncé M. Mansour. Il a aussi évoqué la situation « difficile » des réfugiés palestiniens en Syrie, en soulignant la vulnérabilité particulière de ces derniers en raison « du fait qu'Israël leur refuse, délibérément et depuis six décennies, l'exercice de leurs droits fondamentaux ».

« Le nombre de réfugiés syriens est actuellement l'équivalent du quart de la population libanaise », a, pour sa part, affirmé le délégué du Liban. La situation sécuritaire dans ce pays, s'est inquiétée M. Feltman, continue d'être troublée par des tirs de missiles depuis la Syrie. Les représentants de la France, M. Gérard Araud, et des États-Unis, Mme Samantha Power, ont ainsi plaidé pour un soutien fort au Liban afin de lui permettre de faire face aux conséquences de la crise syrienne. « Le Liban n'est pas coupable de ce qui lui arrive maintenant », a estimé Mme Power, qui, à l'instar de la quasi-totalité des intervenants, a souhaité la tenue rapide de la Conférence de Genève II.

« Il n'y a pas à tergiverser en Syrie », a martelé, de son côté, le délégué de la Fédération de Russie, M. Vitaly Churkin, qui a averti que la crise menaçait de dégénérer en conflit confessionnel ouvert. Il a relevé que le Gouvernement syrien avait notifié sa volonté de participer à la Conférence de Genève II, et ce, à de multiples reprises. Pour son homologue du Brésil, M. Guilherme De Aguiar Patriota, outre les parties prenantes régionales, d'autres acteurs doivent être invités à cette Conférence, « afin d'en assurer le succès ». Pour sa part, le Représentant permanent de la Syrie auprès des Nations Unies, M. Bashar Ja'afari, a rejeté « les fausses allégations et accusations à l'encontre de son pays qui, a-t-il dit, sont brandies par certaines délégations dans le but de radicaliser la situation en Syrie ».

## **LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE**

### **Déclarations**

« Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui à un moment de haute diplomatie pour le Moyen-Orient », a affirmé M. JEFFREY FELTMAN, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Il a reconnu, comme de nombreux dirigeants lors du débat général de l'Assemblée générale, qu'il existait, à ce stade, la possibilité de sauvegarder la solution à deux États et de réaliser la vision d'un État palestinien viable et indépendant vivant dans la paix et la sécurité aux côtés de l'État d'Israël.

Il a indiqué que le Quatuor, qui s'est réuni pour la première fois en 17 mois le 27 septembre à New York, avait réaffirmé sa détermination d'appuyer les efforts israélo-palestiniens de paix au sein du calendrier défini et souligné la nécessité de contrecarrer les tendances négatives enregistrées sur le terrain afin de faire progresser les pourparlers directs. Le Quatuor a été rejoint lors de cette réunion par les négociateurs israélien et palestinien qui ont tous deux réaffirmé leur engagement de parvenir à un accord sur l'ensemble des questions du statut final, a-t-il assuré. « Depuis cette réunion du Quatuor, les négociateurs ont accéléré les discussions et se sont engagés à ne pas en révéler le contenu. »

« Malgré cette intensification bienvenue des négociations, il y a eu des développements préoccupants sur le terrain que nous ne pouvons ignorer », a poursuivi M. Feltman, qui a rappelé qu'au cours de la période considérée, deux soldats israéliens avaient été tués par des Palestiniens respectivement les 20 et 22 septembre, tandis que les forces de sécurité israéliennes avaient mené 334 opérations contre les territoires palestiniens, au cours desquelles les forces israéliennes avaient blessé au moins 290 Palestiniens, y compris 114 enfants et deux femmes.

« La poursuite de l'implantation de colonies de peuplement est contraire au droit international et constitue une entrave à la paix », a rappelé M. Feltman, en précisant que les affrontements entre Palestiniens et colons israéliens se poursuivaient. Il a ensuite déploré que des heurts se soient produits sur le Mont du Temple/Haram Al Charif entre fidèles israéliens et palestiniens, dans ce qui est perçu par ces derniers comme une provocation sur un site sacré.

Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a ensuite indiqué que le calme dans la bande de Gaza montrait des signes préoccupants d'érosion. « Le 13 octobre, les forces israéliennes avaient annoncé avoir découvert un tunnel liant Gaza à Israël, le troisième en un an », a-t-il dit, en précisant que le Hamas avait construit ce tunnel en vue d'obtenir la libération de prisonniers palestiniens, en recourant à des enlèvements.

« Nous condamnons la construction de tels tunnels, qui constitue, a-t-il insisté, une violation de l'accord de cessez-le-feu de novembre 2012. » Les forces israéliennes ont, quant à elles, effectué sept incursions dans la bande de Gaza, tuant un militant palestinien le 30 septembre. Commentant la suspension temporaire par Israël de l'acheminement de matériaux de construction, M. Feltman a souligné les besoins urgents de la population de Gaza, tout en reconnaissant les impératifs sécuritaires d'Israël. Enfin, il a rappelé que l'UNRWA continuait de faire face à de sérieuses difficultés financières et plaidé pour un appui robuste à cette agence.

Abordant la situation au Liban, M. Feltman a indiqué que la situation sécuritaire continuait d'être volatile à cause des répercussions de la crise en Syrie, citant notamment le tir de missile d'un hélicoptère syrien sur la ville frontalière d'Aarsal le 7 octobre. Des progrès ont été enregistrés dans les enquêtes sur les attaques à la bombe qui ont eu lieu dans les banlieues sud de Beyrouth le 15 août et à Tripoli le 23 août », a-t-il affirmé, en se réjouissant également que les deux pilotes turcs enlevés le 9 août dans la capitale libanaise avaient été libérés. M. Feltman a en outre rappelé que, lors de la réunion sur la création du groupe de soutien international pour le Liban le 25 septembre, en marge de l'Assemblée générale, les participants avaient réaffirmé leur soutien à la politique de dissociation prônée par le Président libanais Sleiman.

Concernant la situation en Syrie, il a affirmé que les progrès enregistrés sur le dossier du stock d'armes chimiques syrien ne signifiaient pas la fin des souffrances effroyables endurées par le peuple syrien. « Comme l'a rappelé le Secrétaire général, seul un processus politique inclusif conduit par les Syriens permettra le retour à la paix », a-t-il dit, en passant en revue les efforts qui sont actuellement entrepris pour assurer la tenue de la Conférence Genève II à la mi-novembre.

Cette conférence vise à appuyer les parties syriennes dans le lancement d'un processus politique en vue d'un accord permettant de mettre en œuvre le Communiqué de Genève du 30 juin 2012 et d'établir un nouveau gouvernement transitoire doté d'une pleine autorité exécutive, a-t-il indiqué. M. Feltman a exhorté « tous ceux qui veulent la paix en Syrie à ne pas se focaliser sur des actions militaires et des livraisons d'armes à l'un ou l'autre des belligérants mais plutôt à assurer la tenue et le succès de cette conférence. « Avec un tel processus politique, qu'elle qu'en soit la difficulté, il y a un espoir pour l'émergence d'une nouvelle Syrie », a-t-il estimé.

La situation dans le Golan reste tendue en raison des affrontements sérieux qui se poursuivent entre les Forces armées syriennes arabes et les membres armés de l'opposition, et, à l'intérieur même de la zone de séparation, ce qui menace le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie, a-t-il averti. Il a aussi déploré les échanges de feu entre forces israéliennes et forces armées syriennes arabes.

« Il faut faire tout ce qui est en notre pouvoir pour tirer le meilleur profit de l'ouverture qui s'est dessinée au Moyen-Orient », a insisté M. Feltman: « Il s'agit d'une opportunité que personne ne peut se permettre de gaspiller », a-t-il ajouté avant de conclure.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, a déclaré que l'appel lancé par la Palestine au Conseil pour relancer le processus de paix était aujourd'hui plus urgent que jamais. « La décision, prise il y a trois mois, de reprendre des négociations directes entre les parties n'a pas modifié fondamentalement la situation sur le terrain, qui continue d'être marquée par l'impunité persistante d'Israël », a-t-il fait remarquer. M. Mansour est revenu sur l'allocution du Président Abbas devant l'Assemblée générale, en septembre dernier, dans laquelle le leader palestinien avait réaffirmé « dans les termes les plus clairs » l'engagement des Palestiniens à parvenir à une solution de paix négociée basée sur les résolutions pertinentes des Nations Unies, des principes de Madrid, l'Initiative de paix arabe et la Feuille de route du Quatuor. Il a regretté qu'en dépit des efforts sincères de la partie palestinienne et de ses partenaires internationaux, la situation sur place demeure chargée de défis, « les actions et déclarations provocatrices israéliennes sapant l'état d'esprit et l'objectif même des négociations ». « Le Conseil de sécurité doit être conscient de l'impact négatif des politiques illégales menées par Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est ». « Les activités illégales israéliennes, qu'elles soient le fait du Gouvernement israélien, des forces d'occupation ou de colons extrémistes, soulèvent le doute quant aux intentions réelles d'Israël concernant des négociations dont l'objectif final est de parvenir à la solution à deux États », a-t-il également indiqué.

Depuis la décision de reprendre des négociations directes, Israël a autorisé la construction de 3 000 logements dans la zone, a dénoncé M. Mansour, en précisant que selon l'ONG « Peace Now », les activités de construction ont augmenté de 70% au cours de la première moitié de l'année. L'Observateur permanent a par ailleurs attiré l'attention du Conseil sur l'escalade des tensions dans Jérusalem-Est, où « des colons israéliens et des extrémistes juifs ont attaqué la mosquée Al-Aqsa ». « Le Conseil de sécurité doit exiger la fin de ces provocations et des déclarations incendiaires qui enveniment encore davantage une situation déjà fragile », a-t-il insisté. Sur la situation humanitaire dans la bande de Gaza, l'Observateur permanent a indiqué que, six ans après l'instauration du « blocus illégal », « le châtiment collectif infligé aux habitants de Gaza se poursuit, exacerbant ainsi pauvreté et désespoir ». Il a exhorté la communauté internationale à assurer la protection des civils, conformément au droit international humanitaire et à la levée sans délai du « blocus inhumain » qui entrave la circulation des biens et des personnes. En conclusion, M. Mansour a évoqué la situation « difficile » des réfugiés palestiniens en Syrie, en soulignant que la vulnérabilité particulière de ces derniers aux conséquences humanitaires de la crise syrienne résultait « directement du fait qu'Israël leur refuse, délibérément et depuis six décennies, l'exercice de leurs droits fondamentaux ».

M. RON PROSOR (Israël) est d'abord revenu sur l'« offensive de charme » du Président iranien, M. Hassan Rouhani, lors du débat général de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations

Unies, en affirmant notamment que sous couvert de gestes diplomatiques d'ouverture, l'Iran poursuit sa marche vers « l'acquisition de la bombe ». Il a ajouté que depuis l'accession au pouvoir de M. Rouhani, l'Iran avait installé des milliers de nouvelles centrifugeuses. « Ne vous méprenez pas, le programme nucléaire iranien n'a pas d'objectifs pacifiques! », s'est-il exclamé, en précisant que près de 20 autres pays utilisaient l'énergie nucléaire à des fins pacifiques sans recourir à l'utilisation de l'uranium enrichi. Pour le représentant, la communauté internationale, quand elle négocie avec l'Iran doit, « comme l'a souligné le Premier Ministre Netanyahu », « se méfier et vérifier ».

M. Prozor a ensuite mis en garde contre les conséquences « planétaires » de l'acquisition par l'Iran de l'arme nucléaire. « Le danger est réel, mais ce n'est pas la première fois que les avertissements d'Israël risquent d'être balayés. » « Lorsque nous avons mis en garde le monde à propos de l'arsenal chimique de M. Assad, on nous avait répondu: « Ne vous inquiétez pas, il n'utilisera pas ces armes car ce n'est pas rationnel! », a rappelé M. Prozor, en ajoutant: « Maintenant le monde sait que le dictateur de Damas non seulement détient des armes chimiques mais il en a également fait usage contre son propre peuple. » Le représentant a demandé au Conseil de sécurité de démontrer « aujourd'hui plus que jamais » sa détermination à empêcher que l'Iran acquiert l'arme atomique.

Concernant la situation humanitaire en Syrie, le représentant israélien a assuré que son pays continuerait de proposer son assistance à tous ceux qui, « indépendamment de leur race, religion et genre », se trouvent dans le besoin. Il a par ailleurs salué la décision de la communauté internationale de faire détruire l'arsenal chimique du régime syrien. Il a de nouveau appelé la communauté internationale à faire preuve de fermeté et de vigilance à l'égard de l'Iran, de la Syrie et du Hezbollah, qu'il a qualifiés de « trio de la terreur » dont la seule intention est de « posséder des armes nucléaires, biologiques et chimiques afin de tuer encore plus efficacement hommes, femmes et enfants innocents ».

L'Ambassadeur Prozor a ensuite estimé qu'il était temps pour la direction palestinienne de condamner sans ambiguïté la violence et le terrorisme. « Le temps est venu d'arrêter d'empoisonner l'esprit des enfants palestiniens, de leur apprendre la tolérance, le respect mutuel et la coexistence car le prochain accord de paix dépendra de la volonté de la future génération de vivre en paix avec ses voisins », a-t-il souligné. M. Prozor a invité la délégation palestinienne à l'ONU à cesser de diaboliser et de délégitimer Israël et à agir de manière constructive. Sur les constructions de colonies dans le Territoire palestinien occupé, il a fait observer que seulement 2% de la population israélienne vivent dans ces colonies alors qu'on lui impute 100% des problèmes! « Je l'ai dit et le redirai encore: les colonies de peuplement ne sont pas un obstacle majeur à la paix: le véritable obstacle à la paix c'est l'exigence des Palestiniens au prétendu droit au retour », a-t-il déclaré. S'agissant de la situation à Gaza, M. Prozor a noté qu'au lieu de construire des maisons, « le Hamas creuse des tunnels pour faire passer des armes en contrebande » et qu'au lieu de bâtir des écoles, « il développe son réseau terroriste ». « Voilà la réalité à laquelle Israël doit faire face chaque jour », a-t-il souligné.

En conclusion, M. Prozor a affirmé que son pays était prêt à passer un compromis historique pour réaliser la solution à deux États, c'est-à-dire, « un État palestinien démilitarisé vivant côte à côte avec l'État juif d'Israël ».

Mme SAMANTHA POWER (États-Unis) s'est félicitée de l'adoption à l'unanimité, par le Conseil de sécurité le 27 septembre dernier, d'une résolution exigeant que les stocks d'armes chimiques syriens soient neutralisés. « Cette résolution doit être maintenant mise en œuvre de manière rigoureuse », a-t-elle martelé, en soulignant « la tâche sans précédent » que constitue cette neutralisation en cours dans le pays. Elle a ensuite appelé de ses vœux une solution politique à la crise en Syrie, afin de mettre fin aux souffrances du peuple syrien. Les États-Unis, a-t-elle dit, souhaitent la tenue rapide de la Conférence de Genève II. Sur le plan humanitaire, elle a demandé que la récente déclaration présidentielle du Conseil à ce sujet soit suivie d'effets et exhorté les parties concernées à faciliter l'accès des acteurs humanitaires aux populations dans le besoin. Elle a indiqué que la « neutralité médicale » avait été gravement affectée par le conflit, en déplorant la « barbarie » des attaques conduites contre les centres de soins. C'est pourquoi, Mme Power a exhorté les parties à y mettre un terme.

Abordant la situation au Liban, la représentante a assuré du soutien de sa délégation à la politique de dissociation du Président Sleiman et détaillé l'aide financière de son pays au Liban. La communauté internationale doit fournir un appui robuste à ce pays car, a-t-elle rappelé, le Liban n'est pas coupable de ce qui lui arrive maintenant.

En ce qui concerne le processus de paix, Mme Power a réaffirmé l'engagement sans failles du Secrétaire d'État américain, M. John Kerry, en faveur de la reprise de négociations directes entre Palestiniens et Israéliens. Elle a aussi souligné l'importance des efforts de relèvement économique entrepris par l'Autorité palestinienne, avant d'encourager cette dernière à renforcer les infrastructures dans le Territoire palestinien occupé. Préoccupée par la récente découverte d'un tunnel entre Gaza et Israël, la représentante des États-Unis a, en conclusion, appelé les parties à s'abstenir de toutes actions susceptibles d'entamer la confiance nécessaire aux négociations en cours.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a souligné qu'il était difficile mais nécessaire pour les parties concernées de parvenir à un accord sur l'ensemble des questions du statut final au Moyen-Orient. « Tout accord devra néanmoins être le fait des Israéliens et des Palestiniens et non pas imposé de l'extérieur », a-t-il rappelé, avant de souligner que le Quatuor restait le seul cadre pour appuyer les efforts de paix. « Les actes unilatéraux de provocation sur le terrain ne doivent pas être acceptés », a-t-il affirmé, avant de demander la levée du blocus de Gaza. Il a ensuite assuré que son pays continuerait de renforcer les bases institutionnelles et économiques de la Palestine.

« Il n'y a pas à tergiverser en Syrie », a-t-il déclaré. Le conflit dans ce pays menace de dégénérer en conflit confessionnel ouvert, a prévenu M. Churkin, en faisant remarquer que les chrétiens étaient menacés d'exode et certaines localités vivaient sous le joug des islamistes. Le représentant de la Fédération de Russie a relevé que le Gouvernement syrien avait notifié sa volonté de participer à la Conférence de Genève II à de multiples reprises, avant d'assurer que la destruction des armes chimiques avait commencé en Syrie. L'opposition syrienne doit se conformer, au même titre que le Gouvernement syrien, à la résolution 2118 du Conseil, a-t-il rappelé avant de conclure.

M. SAHEBZADA AHMED KHAN (Pakistan) a déclaré que la reprise de négociations directes avait relancé l'espoir de la communauté internationale que la solution à deux États, palestinien et israélien, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, était possible. « Notre optimisme est toutefois prudent », a-t-il dit. « Plus le processus dure, plus il sera difficile de parvenir à une solution négociée et significative », a-t-il précisé. Le représentant a ensuite estimé que la crédibilité du Conseil dépendait « toujours » de l'issue pacifique « de ce dossier palestinien qui nous préoccupe depuis si longtemps ». Il a par ailleurs souligné que la poursuite des activités liées à l'implantation de colonies de peuplement et le maintien du blocus de Gaza sapaient la confiance quant aux intentions réelles d'Israël. « Pour rétablir la confiance de manière durable, les déclarations doivent être traduites en véritables actions », a rappelé le représentant. Il a réaffirmé l'appui « sans relâche » de son pays à la cause palestinienne. « La paix au Moyen-Orient passe par la création d'un État palestinien indépendant viable et contiguë sur la base des frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale », a-t-il ajouté. Concernant la crise syrienne, il a fait remarquer que l'élimination de l'arsenal chimique du régime en place n'était pas une fin en soi. Il a ainsi considéré que le Gouvernement syrien « mais aussi les groupes d'opposition » doivent apporter tout leur soutien à une solution de paix. « La Conférence de Genève II devrait permettre de répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien », a-t-il souhaité.

Mme SYLVIE LUCAS (Luxembourg) s'est félicitée de ce que les discussions directes entre Israéliens et Palestiniens se poursuivent de manière régulière depuis leur lancement le 14 août. Toutefois, le Luxembourg ne se fait pas d'illusions: les obstacles à surmonter pour parvenir à une solution à deux États négociée dans le délai prévu de neuf mois sont nombreux. La représentante a émis l'espoir que les deux parties fassent preuve de bonne foi et soient prêtes à faire les sacrifices nécessaires dans le cadre de négociations sérieuses et discrètes. Il faudrait pour cela que cessent les actes unilatéraux qui alimentent la logique de défiance, comme les activités illégales de colonisation, les provocations sur l'esplanade des mosquées, le mur de séparation, ou les violences des Palestiniens en Cisjordanie et les tirs de roquettes depuis la bande de Gaza. Le Luxembourg continuera de s'engager avec ses partenaires de l'Union européenne pour contribuer aux efforts en cours en étroite coopération avec les acteurs clefs, y compris le Quatuor, a-t-elle assuré.

Concernant la Syrie, Mme Lucas a rappelé l'adoption par le Conseil de sécurité de sa résolution 2118 exigeant la destruction des stocks d'armes chimiques syriens et estimé que la destruction dans le délai imparti représente une tâche énorme. Il faudrait donc tout faire pour soutenir la mission conjointe OIAC-ONU et la Syrie doit respecter sans faille toutes les exigences et obligations imposées par le Conseil, a-t-elle souligné. Le Luxembourg a décidé de contribuer pour 500 000 euros au Fonds d'affectation spéciale destiné à payer les frais de la mission conjointe et a mis dès le 27 septembre une capacité de communication satellitaire à la disposition de l'OIAC, a-t-elle assuré. Toutefois, l'élimination des armes chimiques ne mettra pas, à elle seule, fin aux immenses souffrances du peuple syrien, alors que, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le nombre des tués a doublé durant les neuf derniers mois et atteint les 120 000. Alors que la liste des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et autres atrocités ne cesse de s'allonger, le Conseil de sécurité doit prendre ses responsabilités et la situation en Syrie doit être déferée à la Cour pénale internationale (CPI).

Il faudrait trouver à la crise syrienne une solution politique négociée, maintenant qu'une date indicative a été donnée pour la tenue d'une deuxième conférence de Genève, a insisté Mme Lucas, avant d'appeler toutes les parties à engager une dynamique qui mène vers l'arrêt des hostilités et une transition politique en Syrie. En attendant, il est urgent que les parties syriennes, notamment les autorités gouvernementales, mettent en œuvre la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité sur l'accès humanitaire en Syrie du 2 octobre et facilitent l'accès sans entrave des institutions des Nations Unies et autres acteurs humanitaires aux populations affectées.

M. WANG MIN (Chine) a appuyé la reprise des négociations directes en vue de parvenir à la solution à deux États vivant dans la paix et la sécurité au Moyen-Orient. « Ces négociations offrent une occasion que les parties doivent saisir », a-t-il affirmé. Le représentant a demandé la cessation des activités liées à l'implantation de colonies de peuplement. Il a également demandé la levée du blocus à Gaza où la situation humanitaire, a-t-il

dit, est dramatique. « La Chine appuie le peuple palestinien dans sa juste lutte pour l'exercice de ses droits inaliénables », a-t-il affirmé.

Le représentant a ensuite plaidé pour une solution politique en Syrie, tout en appuyant les efforts de destruction des armes chimiques dans le pays. Le délégué de la Chine a indiqué que la Conférence de Genève II, qui devrait, a-t-il souhaité, se tenir le plus tôt possible, représentait une occasion remarquable que la communauté internationale devrait mettre à profit pour faire avancer le processus de paix. En conclusion, il a salué la nomination de Mme Sigrid Kaag à la tête de la mission conjointe Nations Unies et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques pour la neutralisation des stocks d'armes chimiques syriens.

M. GÉRARD ARAUD (France) a déclaré que la reprise des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens représentaient une opportunité qui ne doit pas être gâchée. La France se félicite de l'initiative et de l'engagement personnel du Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry, et estime que, 20 ans après les Accords d'Oslo, un nouvel accord intérimaire ne serait pas satisfaisant, pas plus que la poursuite des négociations sur une période indéterminée. Elle soutient donc l'objectif assigné aux nouvelles négociations -un accord sur l'ensemble des questions du statut final- et la méthode retenue. Des rencontres régulières devraient aboutir dans le délai prédéterminé de neuf mois, a-t-il rappelé.

Face aux sceptiques des deux camps, dont le nombre s'explique par les échecs du passé, la France estime qu'il faudrait adopter des mesures de confiance et que les parties devraient s'abstenir de toute mesure qui constituerait un obstacle aux négociations. Sa position, à cet égard, est constante, a réaffirmé le représentant. La poursuite de la colonisation est contraire au droit international et met en cause la viabilité de la solution à deux États, a-t-il déclaré, en insistant sur la nécessité de mettre fin aux actes de violence, quelle qu'en soit la forme. La situation des prisonniers palestiniens et la détention administrative restent préoccupantes malgré quelques récents progrès. Il faudrait faciliter le développement économique soutenable de la Palestine, afin de renforcer le camp de la paix chez les Palestiniens, qui est celui du Président Mahmoud Abbas, a-t-il tenu à rappeler. Le Président Abbas, a-t-il ajouté, doit être assisté sur ces différents volets.

Concernant la Syrie, M. Araud a rappelé que le Conseil de sécurité avait exigé la destruction des stocks d'armes chimiques syriens et que cette décision prévoit un suivi et des mesures dans le cadre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies en cas de non-respect des engagements pris. Le Conseil de sécurité doit veiller à une application rigoureuse de cette décision. Le représentant de la France a salué la bonne coopération qui prévaut entre les Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et exprimé le soutien et la confiance de sa délégation à Mme Sigrid Kaag, qui vient d'être chargée par le Secrétaire général de suivre la destruction des armes chimiques en Syrie. Toutefois, nous ne pouvons nous contenter de cette avancée alors que le conflit continue en Syrie. La France appelle donc de ses vœux une solution politique à la crise syrienne et soutient la tenue à Genève d'une conférence menant à une transition politique en Syrie, sur la base d'une pleine mise en œuvre du Communiqué de Genève du 30 juin. Dans l'attente d'une Conférence de Genève II, le Conseil de sécurité doit faire en sorte que la déclaration présidentielle sur l'accès humanitaire en Syrie du 2 octobre permette des changements concrets sur le terrain, alors que, trois semaines après son adoption, il n'y a manifestement pas d'amélioration de la situation humanitaire en Syrie et que le régime continue d'interdire aux agences des Nations Unies et autres acteurs humanitaires un accès libre immédiat et sans entraves aux populations dans le besoin, a-t-il souligné.

Enfin, la France rappelle que, face aux périls que représentent pour le Liban les conséquences de la crise syrienne -afflux de réfugiés, dégradation de la situation sécuritaire, crise politique et institutionnelle et crise économique- il est essentiel que tous les acteurs libanais respectent la politique de dissociation du Président Michel Sleiman. Le Liban doit être soutenu et la France se félicite de la création du groupe international de soutien au Liban, en marge de la semaine ministérielle de l'Assemblée générale.

M. EUGÈNE RICHARD GASANA (Rwanda) a assuré du soutien de son pays les parties engagées dans les négociations directes de paix devant conduire à la réalisation de la solution à deux États. « Ces négociations doivent se poursuivre dans un environnement propice à leur réussite », a-t-il estimé. Le représentant a ensuite salué l'adoption de la résolution 2118 (2013) du Conseil de sécurité et appelé les groupes d'opposition à coopérer « à leur tour » avec la mission conjointe OIAC-ONU, pour faciliter l'accès aux zones qu'elle contrôle. Il a par ailleurs souligné qu'il n'existait pas de solution militaire au conflit syrien. « La Conférence de Genève II devrait aboutir à établir un processus de transition politique capable de répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien », a-t-il insisté. La date de cette conférence doit être fixée sans plus tarder, a-t-il estimé. Concernant la situation au Liban, le représentant rwandais a demandé à la communauté internationale de continuer d'apporter son soutien à la politique d'apaisement du Gouvernement libanais. Il a également exhorté la Syrie à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays.

M. MARK LYALL GRANT (Royaume-Uni) a souligné qu'il était important de rétablir la confiance entre Palestiniens et Israéliens. Le Royaume-Uni déplore les tensions qui se sont éclatées sur les sites sacrés à Jérusalem. « Il faut mettre un terme au conflit une bonne fois pour toutes », a-t-il affirmé, tout en appuyant la reprise des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens.

Citant la résolution 2118 du Conseil de sécurité, le représentant a rappelé la nécessité de la mettre en œuvre de manière rigoureuse. Il a également souhaité que la Conférence de Genève II, en vue de l'établissement d'un gouvernement transitoire doté de pleins pouvoirs exécutifs, soit convoquée le plus rapidement possible. M. Lyall Grant a aussi soutenu les efforts visant l'édification d'une Syrie démocratique, où, a-t-il dit, l'extrémisme n'a pas sa place. Déplorant la gravité de la situation humanitaire en Syrie, il a indiqué que le siège de Homs par les forces du Gouvernement syrien était inacceptable. Le délégué du Royaume-Uni a également souligné l'unité de la communauté internationale dans son soutien à l'unité du Liban. « Les deux crises, au Liban et en Syrie, nécessitent un leadership robuste, afin qu'elles prennent fin », a conclu M. Lyall Grant.

M. KODJO MENAN (Togo) a exhorté les autorités israéliennes et palestiniennes à maintenir le cap des négociations directes et à cesser de poser des actes qui nuiraient à toute chance de règlement du conflit. Il a plus particulièrement exhorté les autorités israéliennes à continuer de « prendre des mesures qui rassurent », en évoquant notamment les mesures d'assouplissement annoncées le 25 septembre visant la levée de certaines restrictions dans les territoires palestiniens occupés. M. Menan a également demandé au Hamas de cesser les actes de provocation et de contrôler les groupes armés qui lancent des roquettes contre Israël. Il a par ailleurs estimé que l'engagement du Hamas, aux côtés de l'Autorité palestinienne, dans le processus de paix serait une garantie supplémentaire de succès des pourparlers pour le règlement global de la question palestinienne.

Le représentant du Togo s'est ensuite réjoui que le prix Nobel de la paix ait été décerné à l'OIAC, le 11 octobre dernier. Il a toutefois estimé que la destruction des armes chimiques ne devrait pas occulter les ravages que la guerre continue de faire en Syrie. M. Menan a appelé le Conseil de sécurité à inciter la prise de mesures appropriées pour aider à l'organisation effective de la Conférence de Genève II. Il est urgent que les pays qui ont une quelconque influence sur la Coalition de l'opposition, pèsent « de tout leur poids » pour la convaincre de la nécessité d'un règlement politique de la crise, a-t-il estimé. Le représentant a aussi exhorté les pays amis des deux parties à faire pression sur elles en vue de la signature d'un accord de cessez-le-feu qui puisse permettre aux agences humanitaires de secourir les personnes en difficultés dans l'ensemble du territoire. À cet égard, a-t-il souligné, il est impératif que les dispositions de la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité du 2 octobre soient mises en œuvre.

M. Menan s'est par ailleurs inquiété de la dégradation de la situation humanitaire au Liban du fait du flux de réfugiés syriens et palestiniens qui, a-t-il précisé, est estimé à plus de 1 300 000 personnes. La solution à cette question réside « fondamentalement » dans le règlement politique du conflit syrien.

Mme MARÍA CRISTINA PERCEVAL (Argentine) a regretté qu'« au lieu d'avancer sur la base des principes admis, les paramètres de la solution à deux États soient remis en cause ». Les frontières d'avant 1967 devraient servir de base pour toute négociation, au motif, développé dans la presse, que les parties palestinienne et israélienne doivent s'adapter au monde tel qu'il est, a-t-elle estimé. Le Conseil de sécurité devrait, a-t-elle dit, rappeler que « les principes de base ne sont pas obsolètes ». Évoquant la situation sur le terrain, elle a déploré l'intensification des activités de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, les déplacements de populations dans ces mêmes zones et les « déclarations incendiaires ». « Ces éléments négatifs, auxquels s'ajoute la dégradation de la situation humanitaire à Gaza, sapent le climat de confiance dans lequel les négociations directes devraient se poursuivre ».

Concernant par ailleurs la crise syrienne, la représentante s'est réjoui de ce que les mesures initiales d'élimination et de vérification prévues par la résolution 2118 (2013) du Conseil aient pu être appliquées presque immédiatement, « grâce à la coopération du Gouvernement syrien ». À son tour, elle a ajouté que le désarmement n'était pas une fin en soi, la résolution 2118 (2013) appelant à la mise en œuvre du Communiqué de Genève du 30 juin 2012 pour que soit créé un mécanisme de transition politique dirigé par les Syriens qui mette un terme au bain de sang dans le pays.

M. MOHAMMED LOULICHKI (Maroc) a appuyé la reprise de négociations directes entre Palestiniens et Israéliens. « Il s'agit peut-être de la dernière chance de parvenir à un accord sur l'ensemble des questions du statut final », a-t-il dit, tout en déplorant la poursuite des attaques des colons israéliens et les récentes tensions dans les lieux sacrés à Jérusalem. Il a ensuite souligné le rôle constructif que joue son pays dans la réalisation de l'objectif d'un État palestinien sur les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale. « Jérusalem doit rester le symbole de l'entente des trois religions monothéistes », a-t-il également affirmé.

Le Maroc reconnaît les difficultés inhérentes à la mise en œuvre de la résolution 2118 (2013) du Conseil de sécurité, a indiqué son représentant, avant de souligner l'importance des efforts de réconciliation pour la reconstruction de la Syrie.

M. GERT ROSENTHAL (Guatemala) a axé son intervention sur le processus de paix au Moyen-Orient et sur la situation en Syrie. Concernant le processus de paix, il s'est réjoui de la poursuite du dialogue entre les autorités israéliennes et palestiniennes tout en s'étonnant du fait qu'à mesure que les négociations avancent, les problèmes semblent insurmontables. C'est pourquoi, il a souhaité que les parties travaillent de manière positive pour respecter le délai qui a été annoncé. Il a aussi souligné la nécessité de mettre fin à la poursuite de nouvelle

colonisation, la violence des colons, la fin des tirs de roquettes en Israël et en général le recours à des discours belliqueux des deux côtes.

S'agissant de la situation en Syrie, le représentant a appelé à mettre fin immédiatement à la violence. Toute la communauté internationale doit cesser les transferts d'armes aux parties en conflit en Syrie. Il a par ailleurs salué la création de la mission conjointe des Nations Unies et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et la nomination de Mme Sigrid Kaag dont le travail devrait conduire à la destruction complète du programme d'armes chimiques en Syrie en 2014. M. Rosenthal a rappelé qu'il était important de disposer d'informations complètes et actualisées sur la mise en place, le fonctionnement et les opérations de la mission conjointe. Il a ajouté qu'il était aussi essentiel que les parties puissent tenir un dialogue et rechercher une solution définitive à leurs différends, y compris la mise en place d'un gouvernement de transition. Le représentant s'est dit cependant préoccupé par les rapports faisant état de profondes divisions des groupes d'opposition syriens. La Conférence de Genève II devrait demander à toutes les parties de déposer leurs armes. Il doit être clair que les auteurs de tous les crimes commis en Syrie devraient être punis pour leurs actes. L'impunité ne doit pas prévaloir en Syrie après le conflit, a insisté le représentant avant de conclure.

M. SUL KYUNG-HOON (République de Corée) a constaté que trois mois après la décision prise par les Israéliens et les Palestiniens de reprendre des négociations directes, peu de détails ont été fournis sur la teneur de leurs différents rencontres. Toutefois, il serait naïf de penser que l'absence de nouvelles constitue en soi une bonne nouvelle. La détérioration de la sécurité en Cisjordanie, les tirs sporadiques de roquettes depuis la bande de Gaza, les affrontements intermittents et les démolitions en cours constituent la dure réalité qui risque de saboter le climat. La République de Corée appelle chacun à prendre des mesures pour rétablir la confiance parallèlement aux négociations. Les plus grands défis restent à venir et la communauté internationale devra faire davantage au fur et à mesure que les négociations directes progresseront et que les parties devront surmonter des obstacles anciens aux progrès. Il faudrait envisager des mesures incitatives nouvelles pour les deux parties, a-t-il estimé. La République de Corée espère que le Quatuor redoublera d'efforts pour raviver sa médiation en temps utile, a-t-il ajouté, avant de saluer le rôle constructif des États-Unis.

La République de Corée se félicite de la phase initiale de mise en œuvre de la résolution 2118 et salue la nomination de Mme Sigrid Kaag pour assurer la coordination des activités de la mission conjointe OIAC-ONU, a indiqué son représentant. Il a appelé la Syrie à respecter pleinement et de bonne foi ses obligations aux termes de la résolution 2118 et en tant que membre de l'OIAC. Il a également rappelé qu'il était nécessaire de déterminer la responsabilité pour les attaques par des armes chimiques en Syrie et d'en traduire les auteurs devant la justice. La République de Corée condamne fermement la poursuite des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, a-t-il dit. Elle soutient, à cet égard, la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité du 2 octobre sur l'accès humanitaire en Syrie et demande à toutes les parties syriennes d'y répondre immédiatement. La communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, doit faire davantage pour mettre fin à la crise syrienne par le biais d'une solution politique négociée fondée sur le communiqué de Genève du 30 juin. La République de Corée espère que la Conférence de Genève II pourra se tenir au plus tôt.

Les effets de la crise syrienne sur les États voisins sont également préoccupants, notamment sur le Liban et la Jordanie, où le nombre de réfugiés syriens représente respectivement environ un quart et un dixième de la population nationale. La pression sur ces pays est à la fois économique et politique. C'est pourquoi, a estimé le représentant, la communauté internationale doit partager ce fardeau et concrétiser ses promesses. La République de Corée félicite les pays qui continuent de maintenir leurs frontières ouvertes ou qui participent à la réinstallation des réfugiés syriens.

M. GARY QUINLAN (Australie) a salué le rôle des États-Unis dans la relance des efforts de paix en faveur de la réalisation de la solution des deux États. « La poursuite de ces efforts est un impératif pour surmonter les difficultés persistantes et aboutir à un accord dans le délai de neuf mois, prescrit par les parties conformément à l'accord auquel elles sont parvenus il y a trois mois », a-t-il souligné. Après avoir noté avec satisfaction les avancées accomplies par le Conseil sur le dossier syrien, notamment l'adoption de la résolution 2118, le représentant de l'Australie a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre le Communiqué de Genève du 30 juin 2012 lors de la prochaine conférence sur la transition politique en Syrie. C'est, a-t-il dit, « la nouvelle priorité de la communauté internationale ». Le représentant australien a par ailleurs invité les États Membres à répondre aux demandes d'aide du Liban et de la Jordanie, pays les plus directement touchés au plan humanitaire par la crise syrienne.

M. AGSHIN MEHDIYEV (Azerbaïdjan) a qualifié de remarquable la récente relance des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens, lesquelles, a-t-il espéré, devront être guidées par les principes de la Charte des Nations Unies. Il a ensuite vivement critiqué la poursuite des activités de colonisation et rappelé à cet égard les Conventions de Genève de 1949 qui interdisent toute modification de l'équilibre démographique dans les territoires occupés. « L'appui de la communauté internationale pour l'édification d'un État palestinien est crucial », a affirmé le délégué de l'Azerbaïdjan. En ce qui concerne la Syrie, il a demandé une application rigoureuse de la résolution 2118 (2013) du Conseil de sécurité concernant la neutralisation des stocks d'armes chimiques syriens.



M. NAWAF SALAM (Liban) a réaffirmé l'engagement du Liban à mettre en œuvre la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. Le Conseil doit traduire son appui au Liban en adressant un message fort à Israël pour qu'il se retire complètement du territoire occupé libanais, mette fin aux violations de la souveraineté de son espace aérien et maritime et cesse toute action unilatérale qui constitue une violation du droit international, a insisté le représentant.

En ce qui concerne la Syrie, le représentant a rappelé que le nombre de réfugiés syriens accueillis dans son pays représentait actuellement l'équivalent du quart de la population libanaise. Selon les estimations de la Banque mondiale, la croissance libanaise est actuellement estimée à moins de 2,9%. Il a précisé que les dépenses du gouvernement augmenteront de 1,1 milliards de dollars entre 2012 et 2014, les revenus baisseront de 1,5 milliards de dollars, le taux de chômage pourrait atteindre 20% pour la même période et 170 000 Libanais vivront dans une situation extrême en 2014. Cette grave situation a commencé à avoir une « dimension existentielle » pour le Liban, a poursuivi M. Salam, en citant le Président du Liban, M. Michel Sleiman.

Après avoir salué l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2118 (2013) sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, et la reprise des négociations israélo-palestiniennes, le représentant a dénoncé la poursuite de la colonisation, la violence des colons à l'encontre des civils palestiniens, les attaques contre les écoles primaires en terrorisant les enfants, en privant les agriculteurs de leurs moyens de subsistance par le déracinement de leurs oliviers, et en commettant des actes de vandalisme contre les églises et les mosquées. « Le Conseil de sécurité doit les condamner dans les termes les plus forts », a insisté M. Salam avant de terminer son intervention.

Mme PRENEET KAUR (Inde) s'est dite encouragée par la reprise des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens sous les auspices des États-Unis, après la très longue impasse qui a paralysé le processus de paix. L'Inde espère que ces discussions permettront de parvenir à des résultats concrets dans les délais de neuf mois prévus par le Secrétaire d'État des États-Unis. Dans ce contexte, l'Inde rappelle que la poursuite de la colonisation israélienne est non seulement illégale, mais constitue également une grave menace pour la solution à deux États. Par ailleurs, le blocus de Gaza a eu des conséquences graves sur la vie des Palestiniens, a-t-elle dit. C'est pourquoi Israël doit lever les restrictions et autoriser la libre circulation des biens et des personnes à travers la Palestine. L'Inde continue d'apporter un soutien financier à l'Autorité palestinienne, aussi bien de manière bilatérale et directe que par le biais des contributions à l'UNRWA et par le biais du dispositif IBAS afin de réduire la pauvreté. L'Inde appuie en outre la mise en œuvre de projets visant à renforcer les capacités et les infrastructures de l'Autorité palestinienne, a ajouté son représentant, en assurant que son pays était prêt à soutenir toutes les mesures que l'Autorité palestinienne pourrait prendre en vue d'une solution politique sur le statut final.

Si l'Inde se félicite de la résolution 2118 sur l'élimination des armes chimiques syriennes et de la déclaration présidentielle du Conseil sur l'accès humanitaire en Syrie du 2 octobre, elle demeure profondément préoccupée par la poursuite de la violence et l'aggravation de la situation humanitaire dans le pays, a indiqué son représentant. Il n'existe pas de solution militaire à ce conflit. Seul un dialogue politique inclusif permettra de résoudre la crise. L'Inde attend la tenue de la Conférence de Genève II, qui doit permettre de lancer un tel dialogue et qui doit être la priorité de la communauté internationale, y compris du Conseil de sécurité, a-t-elle déclaré avant de conclure.

M. MOOTAZ AHMADEIN KHALIL (Égypte) a appuyé les négociations en cours entre Palestiniens et Israéliens afin de parvenir à un accord de paix définitif. Il a regretté les divergences de vues entre les deux parties, exhortant toutefois Israël, « force d'occupation » à prendre les mesures nécessaires pour rétablir la confiance requise à la poursuite des pourparlers. Le représentant a jugé que l'évolution politique au Moyen-Orient permettrait l'établissement de régimes démocratiques, « contrairement aux déclarations des sceptiques ».

Il a par ailleurs déclaré que l'intensification des activités israéliennes de peuplement dans le Territoire palestinien occupé et en Cisjordanie « interroge sur la nature réelle des intentions du Gouvernement israélien alors que celui-ci vient de retourner à la table des négociations ». Le représentant a également condamné le maintien du blocus de Gaza, « le terrorisme pratiqué par des colons extrémistes contre les Palestiniens désarmés », ainsi que la détérioration financière de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). « Israël doit se retirer du Golan syrien, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité », a encore demandé le représentant égyptien, qui a souhaité que le Conseil tienne des réunions régulières sur cette question. Enfin, il a rappelé l'attachement de son pays à l'établissement d'une zone exempte de « toutes les armes de destruction massive au Moyen-Orient », soulignant l'appel du Secrétaire général de l'ONU à la convocation d'une conférence sur le sujet « au plus tard au printemps 2014 ».

M. ABDALLAH YAHYA A. AL-MOUALLIMI (Arabie saoudite) a rappelé que le Conseil de sécurité se penchait depuis plus de 50 ans sur le sort des Palestiniens, lesquels continuent d'être spoliés par Israël. Il a critiqué la poursuite des colonies de peuplement par Israël, situation à laquelle le Conseil de sécurité n'est pas capable de réagir. Il a ensuite détaillé les agressions dont sont victimes les Palestiniens ainsi que les attaques commises contre des lieux saints par des Israéliens. « N'est-il pas grand temps que le Conseil renonce au

laxisme et règle enfin la question palestinienne, en se montrant ainsi à la hauteur de ses responsabilités? » s'est-il interrogé.

Concernant la Syrie, le représentant saoudien a dénoncé l'utilisation d'armes chimiques par le régime syrien contre son propre peuple, avant de qualifier la réponse du Conseil sur ce dossier, après plusieurs mois d'inertie, de « tardive et minimale ». « Il est grand temps que le Conseil de sécurité mette fin aux souffrances du peuple syrien en prenant les mesures nécessaires, sans se laisser manipuler par le Gouvernement syrien. » Il a en outre demandé que les responsables du bain de sang en Syrie soient traduits devant la justice internationale. Avant de conclure, il a émis des doutes sur la véritable valeur juridique de certaines résolutions adoptées par les Nations Unies, en faisant notamment allusion à la tenue d'une conférence pour l'établissement d'une zone exempte de toutes les armes nucléaires au Moyen-Orient.

M. GUILHERME DE AGUIAR PATRIOTA (Brésil) a indiqué qu'en cas de non-exécution par la Syrie de ses obligations en vertu de la résolution 2118 l'autorisation de mesures au titre du Chapitre VII ne pourrait découler que de l'adoption par le Conseil d'une nouvelle résolution. Exprimant sa conviction qu'il ne pouvait y avoir qu'une solution politique en Syrie, il a invité les parties à s'engager en faveur d'une solution négociée et souhaité la tenue de la Conférence de Genève II. « En plus des parties prenantes régionales, d'autres acteurs devraient être invités à cette Conférence afin d'en assurer le succès. » Tout en se disant conscient de la responsabilité des groupes d'opposition armés dans le cycle de violences, il a indiqué que le Gouvernement syrien devait en endosser la responsabilité principale. Le délégué a ensuite souhaité que les négociations qui ont repris entre Israéliens et Palestiniens aboutissent à un accord final et non intérimaire. En conclusion, il a souhaité l'établissement d'un groupe de soutien au Quatuor, qui soit doté d'une plus large représentativité géographique afin de soutenir les efforts de paix israélo-palestiniens.

M. ABDOU SALAM DIALLO, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, s'est déclaré préoccupé par la persistance des annonces concernant les colonies de peuplement israéliennes, « comme celle qui vient de s'implanter à Jérusalem-Est, qui empoisonnent le climat des négociations ». « Nous demandons au Conseil de prendre des mesures pour l'application de la résolution 446 (1979) », a-t-il dit. La Directive de l'Union européenne concernant le financement des projets israéliens dans les colonies est une initiative louable qui devrait être pleinement mise en œuvre, a-t-il poursuivi. Il faut une véritable pression de la communauté internationale si l'on veut obliger le Gouvernement israélien à mettre fin aux colonies et à faire des compromis à la table des négociations, a-t-il insisté, relevant que la question des milliers de Palestiniens dans les prisons israéliennes « restait un sujet de préoccupation majeure de notre Comité ». M. Diallo a indiqué que le Comité estimait que les mesures de relance économique, y compris le soutien des donateurs, pourraient contribuer à une embellie de l'économie. « Elles doivent toutefois s'accompagner d'une levée générale des restrictions imposées par la puissance occupante », a-t-il dit, indiquant que, d'après la Banque mondiale, « ces restrictions coûtaient à l'économie palestinienne 3,4 milliards par an, rien qu'en Cisjordanie ». En conclusion, il a assuré que le Comité fondait de sérieux espoirs sur l'actuel cycle de négociations, aussi « s'emploiera-t-il sans réserve à soutenir l'initiative de paix actuellement en cours ».

M. MOHAMMAD KHAZAAE (République islamique d'Iran), qui s'exprimait au nom du Mouvement des pays non-alignés, s'est dit particulièrement préoccupé par l'escalade des tensions dans Jérusalem-Est « occupée ». Déplorant les attaques contre la mosquée Al-Aqsa, « par des extrémistes israéliens », il a estimé que les responsables israéliens continuaient d'alimenter les tensions religieuses, prenant ainsi le risque d'un embrasement à l'échelle régionale. « Les non-alignés exhortent le Conseil de sécurité à traiter d'urgence cette question, qui relève de la paix et de la sécurité internationales, en prenant les mesures nécessaires pour qu'Israël mette un terme à ses incitations et respecte l'inviolabilité des sites religieux », a-t-il poursuivi. Le représentant iranien a par ailleurs déclaré que le Mouvement des non-alignés condamnait « toutes les violations israéliennes du droit international » et demandait instamment à la communauté internationale de réitérer ses appels à Israël, « puissance occupante », pour que celle-ci « respecte ses obligations et cesse ses activités illégales ainsi que les violences contre le peuple palestinien ». Revenant sur la réunion du MNA tenue à New York le 26 septembre dernier, M. Khazaae a indiqué que le Mouvement avait réaffirmé son soutien au peuple palestinien « dans sa quête légitime pour l'exercice de ses droits inaliénables à la justice à la dignité, à la paix et à l'autodétermination ». Concernant la situation au Liban, il a affirmé que le survol régulier de l'espace aérien de ce pays par l'aviation israélienne constituait une violation flagrante de sa souveraineté et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 1701. « Cette résolution doit être mise en œuvre pour consolider les fondations de la stabilité et de la paix au Liban et afin d'empêcher à Israël de se livrer à des violations quotidiennes de la souveraineté libanaise », a-t-il insisté.

S'exprimant en sa capacité nationale, l'Ambassadeur iranien s'est contenté de citer un adage perse selon lequel, « la colère et la rage de votre ennemi criminel sont un signe que vous êtes sur la bonne voie ».

M. MOTOHIDE YOSHIKAWA (Japon) a tout d'abord détaillé les efforts de son pays pour l'édification d'un État palestinien viable, notamment un projet intitulé « Corridor pour la paix et la prospérité », qui vise à faire d'une zone de la vallée du Jourdain une aire arable destinée à l'exportation de produits agricoles palestiniens. Il a ensuite indiqué que son pays assurerait une coopération concrète, fondée sur des informations pertinentes, afin de neutraliser les stocks d'armes chimiques syriens. Relevant la gravité de la situation humanitaire, il a

indiqué que la contribution financière de son pays en faveur des réfugiés syriens s'élevait à 155 millions de dollars. En conclusion, il a estimé que la communauté internationale devait saisir l'opportunité de mettre fin à la violence en Syrie en assurant le succès de la Conférence de Genève II.

M. MUSTAFA LEVENT BILGEN (Turquie) a déclaré que la question de Palestine continuait d'être au cœur des défis auxquels le Moyen-Orient était confronté. La Turquie a toujours soutenu une solution à deux États viables vivant en paix côte à côte dans la sécurité, sur la base des frontières de 1967. La relance du processus de paix et la conclusion d'un accord global sont devenus encore plus indispensables au vu des développements dans la région. Il n'existe aucun fondement moral, juridique ou politique à dénier aux Palestiniens le droit à disposer de leur propre État, a-t-il affirmé. En l'absence d'une solution immédiate et durable à la question palestinienne, les perspectives de paix et de coopération régionales resteront un rêve, a indiqué le délégué, encourageant les parties à continuer de négocier de manière sincère et de veiller à éviter toute mesure susceptible de menacer le processus. Les parties doivent agir de bonne foi et adopter des mesures de confiance relatives à la colonisation, aux prisonniers et aux arrangements de sécurité, a-t-il poursuivi, estimant qu'il était vital d'éviter toute provocation sur l'Esplanade des mosquées. À cet égard, la Turquie est consternée par l'approbation apportée à la construction de 3 000 logements dans le cadre de la colonisation depuis la reprise des pourparlers directs, a précisé le représentant, estimant que la politique israélienne de colonisation illégale restait un obstacle majeur à des négociations et niait les perspectives de solutions à deux États. La Turquie est également préoccupée par les violences commises par les colons israéliens, y compris les occupations de terres et la destruction de plantations d'oliviers, a-t-il poursuivi, ajoutant que la communauté internationale devait se montrer ferme dans la condamnation de tous ces actes inacceptables de la part d'Israël, y compris en ce qui concerne les restrictions au mouvement des personnes et des biens, qui constituent à son avis une tentative de changer artificiellement l'identité démographique et culturelle de Jérusalem-Est. Le blocus de Gaza est lui aussi un sujet de préoccupation majeure et toutes les restrictions apportées sont contre-productives.

La situation en Syrie est une des tragédies les plus importantes du XXI<sup>e</sup> siècle, a déclaré le représentant, qui a rappelé que le conflit avait fait plus de 2,9 millions de réfugiés syriens, dont 600 000 en Turquie. La Turquie salue le fait qu'avec la résolution 2118, le Conseil de sécurité a enfin pu agir de manière commune et estime essentielle la mise en œuvre rapide et sans condition de la résolution 2118; en revanche, a-t-il dit, sa non-application ne devrait pas rester sans conséquences. Le délégué a également affirmé que l'accord sur l'élimination des armes chimiques ne devrait pas permettre au régime d'échapper à ses responsabilités pour ses autres crimes. Nous ne devons pas perdre de vue que plus de 100 000 personnes sont mortes du fait de l'utilisation d'armes classiques par le régime syrien, et nous réitérons notre soutien à la création d'un gouvernement transitoire ayant des pouvoirs exécutifs complets, comme prévu dans le Communiqué final de Genève, a conclu le représentant.

M. THOMAS MAYR-HARTING, Chef de la délégation de l'Union européenne, a exhorté toutes les parties au conflit en Syrie à répondre de manière positive à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de la tenue de la Conférence de Genève avant la fin du mois de novembre. Il a souligné que cette conférence devrait déboucher sur le prompt établissement « par consentement mutuel » d'un organe de gouvernement transitoire doté de tous les pouvoirs exécutifs et capable de contrôler l'ensemble des institutions gouvernementales et sécuritaires du pays. Le Chef de la délégation de l'Union européenne a également estimé que cette conférence devrait être l'occasion pour les parties de s'accorder sur les mesures « claires et irréversibles », ainsi que sur un délai raisonnable pour assurer la transition politique. Il a aussi appelé l'opposition à s'unir et à participer activement à la Conférence de Genève II et a encouragé la coalition nationale des forces syriennes révolutionnaires et d'opposition à jouer un rôle de chef de file pendant les négociations.

M. Mayr-Harting a par ailleurs dit être gravement préoccupé par l'implication croissante d'extrémistes et d'acteurs non étatiques dans les combats en Syrie, ce qui risque, a-t-il averti, de menacer la stabilité régionale. Faisant ensuite référence à l'élimination de l'arsenal chimique syrien, le représentant a appelé toutes les parties à assurer la libre circulation des inspecteurs. M. Mayr-Harting a indiqué que l'Union européenne était actuellement le plus important donateur pour l'assistance humanitaire au peuple syrien, en précisant qu'elle avait, à ce jour, versé près de deux milliards d'euros. Il a cité le message, publié hier par le Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne, qui appelle toutes les parties syriennes à prendre les mesures qui s'imposent pour faciliter l'accès de la population à l'aide humanitaire, notamment au-delà des lignes de conflit et des frontières avec les pays voisins. M. Mayr-Harting s'est aussi inquiété de la situation des personnes déplacées, ainsi que de la charge supplémentaire qui pèse sur les pays de la région accueillant chaque jour un flux de réfugiés. À cet égard, l'Union européenne, a-t-il dit, se félicite de la création par le Groupe des Amis du peuple syrien du Fonds d'affectation spéciale pour le redressement syrien.

S'agissant de la reprise de négociations directes entre Israël et la Palestine, le Chef de la délégation de l'Union européenne a exhorté les parties à s'abstenir de toute action susceptible de saper le processus de négociations et les perspectives de paix. « Ma délégation, a-t-il prévenu, ne perdra pas de vue l'évolution de la situation sur le terrain et continuera d'agir en accord avec ses positions de principe. » M. Mayr-Harting s'est par ailleurs inquiété de la baisse dramatique du montant des recettes fiscales causée par le ralentissement économique dans les territoires palestiniens occupés et a appelé les donateurs à augmenter le niveau de leur aide financière. Il a aussi appuyé la création, le 25 septembre, d'un Groupe international d'appui pour le Liban.

Mme ALYA AHMED S.A. AL-THANI (Qatar) a souligné la nécessité de trouver une solution juste à la situation de la Palestine. Lors du récent Sommet de Doha, a-t-elle rappelé, les pays arabes avaient pris des mesures concrètes pour y contribuer. La représentante a dénoncé les tentatives d'Israël de modifier la situation démographique dans les territoires palestiniens et a appelé la communauté internationale à trouver une solution pour bâtir un État palestinien indépendant. Elle a déclaré que les décisions prises par Israël étaient nulles et non avenues et a accusé ce pays d'être à l'origine de l'escalade des tensions dans la région.

La représentante s'est dite choquée par la tournure qu'a prise la situation en Syrie depuis l'emploi d'armes de destruction massive. Elle a affirmé que la situation humanitaire ne saurait être tolérée plus longtemps et a exhorté le Conseil de sécurité à agir.

Mme GRÉTA GUNNARSDÓTTIR (Islande) a estimé qu'il était impératif de faire comparaître les auteurs des violations des droits de l'homme en justice. Elle a souhaité que le Conseil de sécurité défère la situation en Syrie à la Cour pénale internationale. Elle a ensuite souligné l'importance du rôle des femmes à la table des négociations et a appelé à ce que ces dernières puissent participer activement à la Conférence de Genève II afin d'assurer la protection des droits des femmes.

La représentante a également souligné l'importance pour les journalistes de pouvoir circuler librement afin d'être capables de faire leurs reportages. Elle s'est inquiétée du fait que 28 journalistes aient été tués en Syrie, l'an dernier, et a appelé au respect du plan en six points, notamment en ce qui concerne la liberté de mouvement des journalistes et l'application d'une politique des visas non discriminatoire à leur égard.

Mme Gunnarsdóttir a ensuite salué la reprise des pourparlers entre Israël et la Palestine. Elle a toutefois estimé que la poursuite des activités de peuplement représente un obstacle à la paix et risque d'empêcher la réalisation de la solution à deux États. La représentante a appelé la communauté internationale et le Conseil de sécurité à faire tout leur possible pour prévenir la poursuite des violations des droits de l'homme sur le terrain.

M. FRANCIS CHULLIKATT, Observateur du Saint-Siège, a joint la voix du Saint-Siège à celles de tous les hommes de bonne volonté prêts à saluer avec espoir la reprise des pourparlers directs entre Israéliens et Palestiniens. La solution au Moyen-Orient pour chacun des peuples et pour tous les peuples doit être avant tout caractérisée par le respect de la dignité humaine. La reconnaissance et le respect de la dignité inaliénable de chaque être humain doivent être la feuille de route pour l'unité et la stabilité. La construction de la paix entre Israéliens et Palestiniens constitue un résidu du XX<sup>e</sup> siècle, qui fut le plus sanglant de tous. Les souffrances endurées par les deux parties dans le cadre du conflit actuel exigent, chaque année, de la communauté internationale davantage de financements pour venir en aide aux populations. En même temps, la situation économique mondiale nous rappelle que cet effort ne pourra pas être soutenu indéfiniment. Une solution politique est aussi la meilleure réponse à ces pressions économiques, parce que la paix crée des économies stables qui attirent ensuite l'aide au développement.

Le Saint-Siège se rallie à tous ceux qui ont exprimé leur grave préoccupation concernant la situation en Syrie et encourage tous ceux qui s'impliquent dans la recherche sincère de la paix et de la justice. La première étape impérative consiste à mettre fin immédiatement à la violence et à entamer un véritable processus de dialogue avec la Conférence de Genève II prévue le mois prochain. Une des conséquences les plus dramatiques de la violence en Syrie est le déplacement massif de population. On compte quatre millions de personnes déplacées en Syrie et deux millions de réfugiés dans les pays voisins, a rappelé M. Chullikatt. La situation s'aggrave chaque jour et de nombreuses personnes meurent de faim, ou faute d'accès à des soins de base. L'Église catholique continue de fournir une assistance humanitaire, indépendamment de toute considération religieuse ou autre, avec les moyens dont elle dispose.

Le Moyen-Orient est le berceau de la foi chrétienne et, depuis deux millénaires, les chrétiens ont vécu en paix dans la région et ont contribué à façonner son paysage social, économique, culturel et religieux tout en participant au bien commun des sociétés auxquelles ils appartiennent pleinement. C'est pourquoi le Saint-Siège s'alarme de l'exode des chrétiens de leur terre natale. Des forces extrémistes et réactionnaires introduites dans la région du fait de l'instabilité politique ciblent les chrétiens et d'autres groupes, qui sont contraints de fuir et d'abandonner 2 000 ans de culture liée intimement à la région. C'est une répétition inacceptable de ce qui s'est passé en Iraq où la violence sectaire a réduit la population chrétienne de 70%, s'est-il indigné.

M. ROBLE OLHAYS (Djibouti), s'exprimant au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a rappelé la responsabilité permanente des Nations Unies sur la question de Palestine jusqu'à ce qu'une solution juste et complète lui soit apportée. L'OCI exhorte la communauté internationale à poursuivre son engagement et soutient pleinement la nouvelle initiative de paix parrainée par le Secrétaire d'État américain, M. John Kerry. L'OCI espère que ces négociations directes permettront de réaliser des progrès réalistes.

L'OCI se dit gravement préoccupée par la poursuite de l'agression israélienne contre le peuple palestinien et son territoire, a indiqué le représentant. L'OCI appelle ainsi la communauté internationale et, en particulier, le Conseil de sécurité à assumer d'urgence ses responsabilités et à envisager des mesures concrètes

pour mettre fin à la politique israélienne illégale de colonisation qui menace le processus de paix, de même que les violences et actes de terreur perpétrés par des colons israéliens fanatiques. L'occupation illégale de Jérusalem-Est et la colonisation qui vise à modifier la composition de cette partie de la ville menacent, elles aussi, de déstabiliser davantage toute la région. L'OCI rappelle que ces actes sont en violation permanente du droit international et des résolutions pertinentes des Nations Unies, notamment de celles qui rappellent que Jérusalem-Est fait partie intégrante du Territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967. Le blocus à Gaza constitue une forme de punition collective et demande la levée immédiate et complète de cet acte illégal et inhumain, souligne également l'OCI. Une solution juste et complète pour le Moyen-Orient exige, a réaffirmé le représentant, l'application du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, qui ne peut rester silencieux face à une escalade dans une situation déjà dangereuse et instable du fait de l'attitude d'Israël.

L'agonie du peuple syrien se poursuit et la détresse des camps de réfugiés vient s'ajouter aux brutalités subies par la population civile, a déclaré le représentant. La catastrophe humanitaire qui prévaut actuellement dans le pays ne semble laisser entrevoir aucune lueur d'espoir. C'est pourquoi, la convocation de la Conférence de Genève II doit se tenir sans plus tarder afin qu'une solution puisse être trouvée pour mettre fin au bain de sang dans ce pays.

Mme MARIA RUBIALES DE CHAMORRO (Nicaragua) a déclaré que chacun connaît les conditions essentielles à la création d'un environnement favorable à des négociations réussies sur la question israélo-arabe: la volonté politique, la bonne foi et la transparence. Tandis que les négociations directes entre Israéliens et Palestiniens ont repris, Israël, Puissance occupante, continue de refuser d'agir avec une ferme volonté politique et la transparence, comme l'illustrent sa politique de colonisation, le blocus de la bande de Gaza et ses violations systématiques des droits les plus fondamentaux du peuple palestinien. Le Nicaragua regrette l'absence de progrès depuis la reprise des discussions directes, ce qui démontre qu'Israël ne cherche pas la paix mais à gagner du temps pour modifier de manière permanente la composition démographique et religieuse du territoire palestinien occupé, en violation grave du droit international. La représentante du Nicaragua a appelé le Conseil de sécurité à suivre la situation et Israël à cesser ses actions arbitraires et à s'engager réellement en faveur du processus de paix.

La représentante a réitéré par ailleurs sa solidarité avec quelque 5 000 prisonniers politiques palestiniens détenus arbitrairement en Israël où ils subissent des abus et demandé leur libération. Il a demandé également que soit respecté le droit des réfugiés palestiniens de rentrer chez eux en application de la résolution 194 de l'Assemblée générale et qu'Israël respecte les résolutions de l'Assemblée générale comme du Conseil de sécurité. Le Nicaragua demande au Conseil de sécurité si l'augmentation de 70% des colonies juives dans le Territoire palestinien occupé dénoncée par l'organisation israélienne « La paix maintenant » était compatible avec le processus de paix. La représentante a ensuite dénoncé le manque de volonté politique d'un membre permanent du Conseil de sécurité dont le veto empêche la réalisation des aspirations légitimes du peuple palestinien. La communauté internationale doit néanmoins continuer de soutenir toutes les initiatives de l'État de Palestine, a estimé la représentante, avant de demander que 2014 soit proclamée « Année internationale de solidarité avec la Palestine », ce qui devrait coïncider, a-t-elle dit, avec l'admission de l'« État de Palestine comme membre de plein droit de l'Organisation des Nations Unies ».

M. HUSSEIN HANIFF (Malaisie) a associé son pays aux déclarations faites par l'Iran, au nom du Mouvement des pays non alignés, et de Djibouti, au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). La Malaisie soutient une solution à deux États dans les frontières de 1967 avec un État palestinien ayant Jérusalem-Est pour capitale, a-t-il affirmé. Son pays estime que les Palestiniens font preuve d'ouverture et ont accepté beaucoup de sacrifices pour faire progresser les négociations directes, ce qui n'est pas le cas de l'autre partie. Israël continue d'annoncer la construction de nouvelles colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, a-t-il dit, déplorant que de telles mesures risquent de tuer dans l'œuf les tentatives de solutions durables. La violence des colons s'est encore accentuée au moment de la récolte des olives, alors que des Palestiniens restent détenus illégalement par Israël et que le blocus israélien de Gaza continue, a-t-il précisé, regrettant qu'Israël continue de modifier les données démographiques du Golan syrien occupé, dont Israël devrait se retirer immédiatement conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. La Malaisie continue d'assurer des efforts pour mettre fin à la crise syrienne et de promouvoir une approche modérée du règlement des conflits au Moyen-Orient, a-t-il conclu.

M. ZEID RA'AD YEID AL HUSSEIN (Jordanie) a déclaré que la reprise des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens avec un soutien extraordinaire des États-Unis, permettait d'espérer un accord de paix global d'ici à quelques mois. En même temps, les saboteurs habituels vont tenter avec encore plus de fièvre de ruiner le processus. La Jordanie exhorte le Gouvernement israélien à tout faire pour empêcher que les colons extrémistes ne provoquent une crise sur l'esplanade des mosquées. « Nous savons que le Gouvernement israélien en a les moyens et il ne peut dire le contraire », a affirmé le représentant. S'il ne prend pas les mesures de prévention nécessaires, non seulement ces groupes extrémistes pourront torpiller le processus mais ils créeront également une crise d'une ampleur sans précédent, a-t-il averti. De même, la Jordanie demande au Gouvernement israélien de s'abstenir de toute forme de colonisation dans le Territoire palestinien occupé et particulièrement à Jérusalem-Est, a-t-il ajouté.

Le représentant a estimé que l'escalade de la violence en Syrie et le recours aux divisions religieuses et ethniques risquaient de menacer la paix et la sécurité internationales. Il faudrait agir rapidement pour lancer la transition politique en Syrie et mettre fin au bain de sang et à la crise des réfugiés, éliminer les armes chimiques, traduire en justice les auteurs de crimes contre l'humanité et maintenir l'intégrité territoriale de la Syrie, a-t-il insisté. La Jordanie avait expliqué, dès avril 2013, au Conseil de sécurité les conséquences de la crise des réfugiés syriens sur sa sécurité et l'avait invité à se rendre dans le pays pour constater la situation par lui-même. Malheureusement, a regretté le représentant, la Jordanie n'a pas reçu de réponse à sa demande officielle de visite. Elle n'a pas non plus obtenu d'indemnisation pour les graves dégâts matériels qu'elle a subis. Le peuple jordanien ne peut supporter un tel fardeau sans l'aide de la communauté internationale, a rappelé M. Al-Husseini, avant de conclure.

M. KINGSLEY MAMABOLO (Afrique du Sud) a déclaré que les pourparlers en cours devraient être conduits dans un climat serein et de confiance mutuelle, propice à leur succès. « Les intimidations, la peur, la violence et les activités illégales constituent des obstacles sur la voie de la paix. » « La création d'un État palestinien, en dépit de tous les défis auxquels nous continuons de faire face, reste l'unique solution de choix », a-t-il déclaré, en précisant qu'elle était en soi un règlement du différend entre Israéliens et Palestiniens. Après avoir condamné l'intensification des activités de peuplement et les attaques contre la mosquée d'Al-Aqsa, le représentant s'est dit « épouvanté » par les conditions de détention de milliers de prisonniers palestiniens, en particulier les enfants. « Nous appelons Israël à respecter les droits des prisonniers, en vertu du droit international humanitaire », a-t-il dit. Le représentant a par ailleurs salué les efforts de réconciliation entre Palestiniens, dont témoignent les accords conclus entre le Fatah, le Hamas et d'autres parties au Caire en 2011 et au Qatar en février 2012. « La réconciliation et l'unité sont des éléments importants en vue de l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans la région », a estimé M. Mamabolo.

M. ALEJANDRO MORENO (Venezuela) a dénoncé l'impunité de la puissance occupante et le mépris qu'elle manifeste à l'égard des résolutions du Conseil de sécurité. Il a souligné qu'il était indispensable de maintenir une atmosphère pacifique afin de faire aboutir les pourparlers de paix et a appelé, à cette fin, au gel de la construction de colonies de peuplement. L'agression permanente d'Israël contre l'intégrité de la Palestine rend impossibles les chances d'instaurer une paix durable dans la région, a-t-il regretté. M. Moreno a dénoncé la profanation des cimetières et la destruction de mosquées, s'inquiétant notamment du fait que celles-ci nuisent à la poursuite des négociations. Il a ensuite appelé au renvoi de la situation dans les territoires palestiniens devant une juridiction internationale.

M. Moreno s'est par ailleurs inquiété du fait que des groupes extrémistes en Syrie bénéficient d'un appui externe, ce qui leur permet de poursuivre leurs activités violentes. Il a également affirmé que ces groupes cherchaient à provoquer un changement de régime et à créer une nouvelle donne politique au Moyen-Orient. Le représentant a souhaité qu'une solution négociée mette fin au conflit syrien.

M. NKOLOI NKOLOI (Botswana) a exprimé le soutien de son pays au peuple syrien et appelé à la cessation de l'horrible catastrophe humanitaire qu'il subit. Il s'est dit particulièrement préoccupé par les souffrances des millions de femmes et d'enfants déplacés privés de nourriture, d'abris et de soins. C'est pourquoi il a appelé la communauté internationale et les organisations humanitaires d'apporter leur assistance au peuple syrien. Le Botswana se félicite de la résolution 2118 (2014) sur l'élimination des armes chimiques syriennes mais aurait préféré l'adoption d'un langage plus ferme qui souligne expressément la nécessité de prendre des mesures en cas de non-respect de la résolution par le régime syrien. En même temps, le Botswana invite la communauté internationale à ne pas se laisser aveugler par cette résolution, à rester vigilante et à faire en sorte que les responsables des diverses atrocités en Syrie, y compris l'attaque chimique du 21 août, aient à rendre des comptes pour leurs atrocités. Le Botswana, comme plus de 60 autres États, demande que la question de Syrie soit déferée à la Cour pénale internationale.

Concernant le conflit israélo-palestinien, le représentant a déclaré que pour le Botswana, il n'existe pas d'alternative à la solution à deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Sa délégation, a-t-il dit, est ainsi encouragée par la reprise des pourparlers directs, qui représente une opportunité à ne pas manquer. Israéliens et Palestiniens doivent démontrer leur volonté et leur désir de choisir leur destin et de dessiner l'avenir de la région. Le Botswana félicite aussi tous ceux qui restent engagés dans le processus de paix, y compris le Quatuor et le Conseil de sécurité, et estime que ces efforts devraient être appuyés au plan international et régional.

M. RIADH BEN SLIMAN (Tunisie) a estimé que la situation de la Palestine doit demeurer au cœur des préoccupations de l'ONU. Il a appuyé la reprise des négociations directes entre les parties israélienne et palestinienne et a dit espérer que celles-ci puissent déboucher sur une solution permanente, sur la base de la coexistence pacifique entre toutes les populations de la région. Il a condamné les activités de colonisation d'Israël qui, a-t-il relevé, ont augmenté de 70% depuis le début de l'année. Le représentant a aussi condamné les actes haineux commis par les colons ainsi que la violation des droits fondamentaux des Palestiniens, « y compris ceux des prisonniers ». Il s'est aussi inquiété des tentatives lancées pour changer la réalité démographique à Jérusalem.

M. Sliman a ensuite appelé à ce qu'une solution pacifique soit trouvée à la situation « insupportable » qui prévaut actuellement en Syrie et a fait part de l'appui de la Tunisie aux efforts déployés pour détruire le stock d'armes chimiques détenus par les autorités syriennes.

M. TALAIKBEK KYDYROV (Kirghizistan) s'est particulièrement réjoui de la remise du prix Nobel de la paix à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), notamment dans le contexte de la mission déployée par cette organisation en Syrie depuis quelques semaines. Il a jugé insuffisants les efforts de la communauté internationale pour ramener la stabilité en Syrie. Les deux parties en conflit doivent cesser les combats et résoudre leurs différends par le dialogue. Il a salué l'accord intervenu entre les États-Unis et la Fédération de Russie, tel qu'entériné par le Conseil de sécurité sur les armes chimiques en Syrie. Il s'est félicité de l'adhésion de la Syrie à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction. Le représentant du Kirghizistan a estimé qu'il était possible de régler la crise syrienne sans ingérence militaire extérieure et dans le respect de la souveraineté syrienne. Il a ainsi souligné la nécessité d'encourager un dialogue politique sur la base du Communiqué de Genève du 30 juin 2012.

Par ailleurs, le représentant a prévenu que la situation en Syrie ne devait pas détourner l'attention de la communauté internationale de la question israélo-palestinienne. Il a salué l'annonce de la reprise, en juillet dernier, de négociations directes entre Palestiniens et Israéliens. Il a souligné que ce processus était important pour trouver des solutions à long terme et parvenir à une solution à deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Sa délégation se félicite des efforts menés par les États-Unis, en particulier les réunions que le Président Barack Obama et son Secrétaire d'État, M. John Kerry, tenues avec les dirigeants palestiniens et israéliens au mois de septembre. Néanmoins, il s'est inquiété de la persistance d'actions illégales menées par Israël en Cisjordanie et Jérusalem-Est qui se sont traduites, a-t-il regretté, par la mort de civils palestiniens innocents, le mauvais traitement de prisonniers, les expulsions et démolitions forcées et l'usage excessif de la force.

M. DESRA PERCAYA (Indonésie) a dit être partagé entre incertitude et espoir concernant le Moyen-Orient. L'Indonésie continue d'appuyer l'aspiration des Palestiniens à la souveraineté. La reprise des négociations directes constitue un développement encourageant et c'est pourquoi, l'Indonésie appuie pleinement la position exprimée le 27 septembre par le Quatuor et invite Israël à maintenir des conditions propices à des négociations fructueuses. Elle condamne la poursuite des activités liées à l'implantation de colonies de peuplement et de la construction du mur de séparation, ainsi que le maintien du blocus à Gaza. Le représentant a noté qu'Israël avait annulé récemment une visite de l'UNESCO visant à vérifier l'état de conservation de certains édifices religieux dans la vieille ville de Jérusalem, ceci en violation du principe de bonne foi dans les relations internationales. L'Indonésie demande de nouveau au Conseil de sécurité de prendre des mesures pour contraindre Israël à renoncer à ses actions illégales dans le Territoire palestinien occupé.

L'Indonésie reste préoccupée par le conflit en cours en Syrie et son impact sur la population, a déclaré M. Percaya. Toutes les parties doivent mettre fin immédiatement à la violence et respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire, a-t-il insisté, en rappelant qu'un accès sans entrave doit être assuré au personnel humanitaire pour venir en aide à tous ceux qui en ont besoin. L'acceptation par la Syrie de détruire ses armes chimiques constitue un pas important et une opportunité pour renouveler les efforts en vue d'une solution pacifique au conflit, a estimé le représentant. Avant de conclure, il a exhorté la communauté internationale à renforcer son engagement en faveur d'un processus politique qui reflète les souhaits de tous les Syriens.

M. SACHA LLORENTTY SOLÍZ (Bolivie) a dénoncé l'occupation de la Palestine par Israël où, a-t-il notamment dénoncé, des crimes contre l'humanité sont commis. Il a réclamé une solution juste, durable et pacifique afin de garantir un avenir durable à la Palestine. Le représentant s'est ensuite inquiété des restrictions imposées à la circulation des personnes et des marchandises à Gaza et dénoncé l'emprisonnement d'au moins 3 583 Palestiniens entre octobre 2012 et octobre 2013. M. Solíz s'est également inquiété de l'intensification des activités de peuplement, en précisant que 24 765 colonies supplémentaires avaient été construites en 2011 et 2012. Le représentant a ensuite exhorté le Conseil de sécurité à dire très clairement que les crimes d'Israël ne resteront pas impunis.

M. XAVIER LASSO MENDOZA (Équateur) a déclaré qu'en dépit de la reprise récente des discussions directes israélo-palestiniennes, le conflit israélo-palestinien continue d'être une source de préoccupation, d'autant que le comportement unilatéral et arbitraire d'Israël continue de violer les droits de l'homme, le droit international humanitaire et la Charte des Nations Unies. C'est notamment le cas de la poursuite des activités liées à l'implantation des colonies de peuplement, de la poursuite de la construction du mur de séparation et du maintien du blocus à Gaza, du recours excessif à la force contre les civils palestiniens et de la multiplication des arrestations. Que recherche Israël? a demandé le représentant. L'Équateur est solidaire de la juste cause du peuple palestinien pour un État indépendant dans les frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale, a réaffirmé son représentant, en ajoutant que son pays était également solidaire des autres pays de la région qui subissent l'occupation d'Israël.

M. OSCAR LEÓN GONZÁLEZ (Cuba) a indiqué que l'occupation israélienne continuait d'entraver la recherche de la paix au Moyen-Orient, avant d'appeler le Conseil de sécurité à jouer son rôle pour mettre un terme aux exactions d'Israël. Il a ensuite déclaré que le Conseil devrait se prononcer en faveur de l'admission de la Palestine en tant qu'État Membre des Nations Unies, comme cela fut demandé en 2011. Le délégué de Cuba a également demandé la libération des prisonniers palestiniens et la levée du blocus de Gaza. Son pays examine de très près les conséquences du conflit en Syrie, a-t-il dit, avant de se féliciter des efforts visant un règlement politique de ce conflit. « Cuba rejette catégoriquement tout recours à la force contre la Syrie », a-t-il souligné, en plaidant pour une meilleure protection du peuple syrien plutôt qu'une instrumentalisation de son sort à des fins géopolitiques.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a affirmé que « certaines délégations » avaient brandi de nombreuses fausses allégations et accusations à l'encontre de son pays dans le but, a-t-il soutenu, de servir la radicalisation de la situation dans ce pays. Il a estimé que l'objet du débat actuel était d'examiner la situation dans les territoires occupés et non pas de s'épancher sur la situation qui prévaut au sein même d'un État. Il a par ailleurs accusé l'Arabie saoudite, le Qatar et « certains gouvernements occidentaux connus » d'avoir violé le principe de règlement pacifique des différends.

Le représentant a en outre dénoncé l'occupation israélienne des territoires palestiniens, ainsi que le mépris manifesté selon lui par Israël à l'égard des résolutions du Conseil de sécurité, entre autres. Il a évoqué les souffrances des Syriens dans le Golan syrien occupé, s'interrogeant par ailleurs du fait que leur situation n'ait pas été prise en considération dans le rapport présenté aujourd'hui. Il a précisé que ces Syriens n'ont pas le droit de porter une carte d'identité syrienne et qu'en l'absence d'une carte d'identité israélienne, ils ne peuvent pas obtenir des soins dans des hôpitaux. Du fait de l'occupation, ces personnes ne peuvent pas par ailleurs étudier dans les pays arabes, a-t-il ajouté.

M. Ja'afari a accusé le Conseil de sécurité de n'avoir pas su faire respecter ses résolutions, notamment la résolution 1497 de 1981. « Tant que l'ONU s'avère incapable de mettre un terme à l'occupation israélienne, comment procéder pour récupérer l'ensemble des territoires occupés en Palestine, au Liban et dans le Golan syrien? » s'est-il par ailleurs interrogé. Il a invité « certains États connus de tous » à renoncer à leur politique de deux poids deux mesures et à contraindre Israël à respecter les résolutions de l'ONU ». Le représentant syrien a également accusé Israël d'appuyer des entités terroristes radicales qui font des « ravages » le long de la ligne de séparation dans le Golan, et a estimé que c'était là la véritable nature des politiques israéliennes.

M. ABDUL MOMEN (Bangladesh) a affirmé que la lueur d'espoir qui s'était manifestée lorsque les négociations entre Israël et la Palestine avaient repris le 14 août était en train de s'estomper au fur et à mesure qu'Israël poursuit l'implantation de colonies dans le Territoire palestinien. Vingt ans après les Accords d'Oslo, rien ne laisse présager qu'un accord final visant la création d'un État palestinien indépendant verra le jour, a-t-il notamment déploré. Le représentant a par ailleurs constaté que la poursuite des activités liées à l'implantation de colonies de peuplement, le maintien du blocus à Gaza, les raids militaires dans les territoires palestiniens ainsi que les provocations des colons extrémistes jettent le doute sur l'engagement d'Israël en faveur d'une solution à deux États.

M. Momen a appelé la communauté internationale à faire pression sur Israël pour qu'il cesse ses activités illégales, et a salué les récentes actions lancées par l'Union européenne à cette fin. De l'avis du représentant du Bangladesh, des pressions internationales soutenues sont nécessaires pour contraindre Israël à accepter une solution sur la base des paramètres définis dans les résolutions de l'ONU; les Principes de Madrid, l'Initiative de paix arabe et la Feuille de route du Quatuor. Il a également appelé le Conseil de sécurité à assurer la mise en œuvre de ses résolutions.

M. PALITHA KOHONA (Sri Lanka) a souligné qu'Israël avait l'obligation de protéger la population palestinienne des territoires occupés. « Dans le contexte actuel, l'activité de peuplement est une violation flagrante de l'article 49 de la quatrième Convention de Genève de 1949, a-t-il précisé ». M. Kohona a exhorté Israël à mettre fin à cette pratique « qui aggrave les souffrances humaines et attise les tensions » afin que puisse être rétablie la confiance entre les parties engagées dans des négociations cruciales pour la paix et la stabilité dans la région. Le représentant a ensuite rappelé que la finalité des négociations entre Israéliens et Palestiniens était l'instauration d'une paix durable et l'établissement d'un État palestinien viable et souverain. M. Kohona a noté que l'unité politique et le développement politique de la société palestinienne étaient l'une des conditions préalables à la réussite du futur État palestinien. « Nous encourageons un rapprochement politique entre Gaza et la Cisjordanie », a-t-il dit avant de conclure.

M. GEIR O. PEDERSEN (Norvège) a salué la résolution 2118 (2013) comme une étape importante dans le cadre des efforts pour traiter la question des armes chimiques en Syrie. L'élimination de ces armes, aussi bien que le risque de les voir utiliser par quelque groupe que ce soit, est bienvenue et nécessaire. Toutefois, cette mesure ne mettra pas fin à la guerre en Syrie et la résolution 2118 (2013) doit donc constituer une étape qui permettra de mettre fin au bain de sang et de trouver une solution politique au conflit, pour lequel il n'existe pas de solution militaire. La Norvège exhorte toutes les parties à participer à la Conférence de Genève II, qui doit poursuivre ce qui a été réalisé par la première Conférence de Genève. L'objectif doit être de parvenir à un accord



sur la formation qu'un organe transitoire chargé de préparer des élections libres et une constitution démocratique, et de préparer la voie à une Syrie démocratique, tout en assurant son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Le représentant a appelé à ne pas oublier les souffrances des millions de Syriens et l'urgence d'un accès humanitaire complet, immédiat, sans entrave et sans danger. Le Conseil de sécurité doit veiller à la mise en œuvre effective de la déclaration présidentielle du 2 octobre. La Norvège est favorable à des négociations directes israélo-palestiniennes sur un statut final et exhorte les deux parties à conclure un accord sur la base des résolutions des Nations Unies, des Accords d'Oslo et d'accords ultérieurs. Les deux parties doivent faire des sacrifices pour parvenir à un accord mais c'est dans leur intérêt et celui de leurs peuples, a-t-il dit. Seul l'établissement d'un État souverain de la Palestine fournira à l'État d'Israël des frontières reconnues et sécurisées sur le plan international. Les parties doivent s'abstenir de toute provocation et la colonisation illégale doit cesser.

La Norvège appelle les bailleurs de fonds à accorder d'urgence des contributions supplémentaires à l'Autorité palestinienne, dans l'esprit de la réunion qui s'est tenue le 25 septembre dernier à New York. Pour sa part, le Gouvernement palestinien doit mieux aligner ses dépenses sur les ressources dont il dispose et le Gouvernement israélien doit lever les restrictions qu'il impose au développement du secteur privé de l'économie palestinienne. Les bailleurs de fonds, de même que les bénéficiaires, doivent, pour leur part, respecter leurs promesses.

M. WILFRIED INOTIRA EMVULA (Namibie) a déclaré que son pays n'avait cessé de soutenir et promouvoir le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination depuis son accession à l'indépendance il y a 23 ans. « Nous ne pouvons pas être complaisants lorsque les Palestiniens souffrent sous l'occupation israélienne », a ajouté le représentant de la Namibie avant de s'inquiéter des conséquences humanitaires du blocus de la bande de Gaza. M. Emvula a appelé Israël à se retirer entièrement et sans conditions de tout le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et a exhorté la communauté internationale à faciliter la création d'un État palestinien sur la base des frontières de 1967.

Le représentant de la Namibie a salué la revitalisation du Groupe de travail du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien qui a pour mandat de renforcer la coopération du Comité avec la société civile et de mobiliser la communauté internationale aux fins de la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien. Tout en se félicitant des négociations directes entre les Palestiniens et les Israéliens, le représentant de la Namibie a estimé que la paix au Moyen-Orient ne pourra être réalisée qu'en réglant le problème de l'occupation illégale du Territoire palestinien par Israël et la création d'un État palestinien.

Reprenant la parole en fin de séance, le représentant d'Israël a déploré que les pays arabes et d'autres aient lancé, pendant le débat, des accusations graves contre son pays. Il s'est dit étonné que les « pires tyrannies » se permettent d'accuser Israël de commettre des violations des droits de l'homme et de porter atteinte à la liberté de culte. Il a notamment parlé des « exécutions de religieux en Arabie saoudite et l'interdiction de pratiquer une religion autre que l'islam », dans ce même pays. S'adressant au délégué libanais, il a estimé que c'était son pays qui agissait en violation de la résolution 1701. « Le Liban devrait plutôt envisager de faire davantage pression sur le Hezbollah », a-t-il dit, avant de se dire « très surpris que le Liban s'intéresse d'aussi près aux droits des Palestiniens, alors que la situation dans les camps palestiniens au Liban est catastrophique ». Le représentant a aussi rejeté l'accusation lancée contre son pays de maintenir un « blocus à Gaza », au motif que « la totalité de l'aide humanitaire arrive depuis Israël ». Il a en outre affirmé que la déclaration de la Syrie ne suffirait pas à détourner l'attention de la communauté internationale des crimes « épouvantables » perpétrés par le régime d'Assad. Enfin, le représentant israélien a demandé que cessent les provocations du Mouvement des pays non alignés, présidé par un État qu'il a qualifié de « meurtrier ».

Le représentant de la République arabe syrienne a répondu que les « mensonges et demi vérités d'Israël » ne pouvaient faire illusion, « dans cette enceinte où des dizaines de résolutions condamnant ses crimes ont été adoptées ». « Quelles sont les mesures prises par Israël pour que cessent les souffrances des peuples arabes vivant sous son occupation depuis des décennies ? Aucune », a-t-il tranché.

L'Observateur permanent de la Palestine a réagi « au tissu de mensonges d'Israël » en mettant au défi le représentant d'Israël de fournir au Conseil « un seul élément de preuve » que les documents palestiniens décrivant la situation sur le terrain sont « fictifs et mensongers ».

\* \* \* \* \*